

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	2 Juriste (travail) 9h-12h Juriste Généraliste 14h-17h	3 Avocat (D.corp) 9H-12H Juriste Généraliste 14h-17h	4 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	5 Fermé le matin Avocat Droit du travail (sans rdv) 14H-17H
8 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	9 Avocat IDPP 9h-12h Juriste Généraliste 14h-17h	10 A.J. 9h-12h00 Juriste Généraliste 14h-17h	11 Fermé le matin Juriste Généraliste 14h-17h	12 Fermé le matin Juriste Droit du travail (sans rdv) 14H-17H
15 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	16 Juriste (travail) 9h-12h Juriste Généraliste 14h-17h	17 A.J. 9h-12h00 Avocat (D.corp) 9H-12H Juriste Généraliste 14h-17h	18 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	19 A.J. 9h-12h00 Avocat Droit du travail (sans rdv) 14H-17H
22 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	23 Avocat IDPP 9h-12h Juriste Généraliste 14h-17h	24 A.J. 9h-12h00 Juriste Généraliste 14h-17h	25 Fermé le matin Juriste Généraliste 14h-17h	26 A.J. 9h-12h00 Avocat Droit public 9h-12h Juriste Droit du travail (sans rdv) 14H-17H
29 Fermé le matin Avocat généraliste 14H-17H	30 Fermé le matin Juriste Généraliste 14h-17h	31 A.J. 9h-12h00 Juriste Généraliste 14h-17h		

Légende :

Avocat Droit public
SUR RDV

Avocat IDPP
Droit de la famille / patrimoine
SUR RDV

Avocat
Dommages corporels
SUR RDV

Juriste CDAD
Droit social (travail)
SUR RDV

Juriste Droit des
contrats/consummation
SUR RDV

A.J. = Aide juridictionnelle
SUR RDV

Juriste CDAD
Généraliste
SANS RDV

Avocat Généraliste
SANS RDV

Juriste/ avocat CDAD
Droit social (travail)
SANS RDV

Fermeture

* Avocat + interprète en Langue des Signes Française : Prendre RDV auprès de l'Ordre des avocats de Bordeaux

Isf@barreau-bordeaux.com

